

LE PLATEAU-
MONT-ROYAL

GUIDE D'AMÉNAGEMENT d'une ruelle verte

Destiné aux citoyen(ne)s de l'arrondissement
du Plateau-Mont-Royal

Édition 2022



Photo © : Tomalakovits

PRÉAMBULE

Ce document permet de connaître toutes les étapes nécessaires au verdissement d'une ruelle et contient des formulaires et des lettres modèles qui facilitent l'exécution des tâches préliminaires.

QUELQUES ÉTAPES PRÉALABLES :

- Faire connaître vos idées de verdissement et discuter de votre projet avec votre voisinage.
- Créer un comité vert (groupe d'au moins cinq (5) personnes). Cette équipe se partage différentes fonctions, notamment de faire part du projet à tous les autres résident(e)s-riverain(e)s de la ruelle.

RÉSIDENT(E)-RIVERAIN(E) :

résident(e) d'une adresse faisant partie du quadrilatère de la ruelle

UNE FOIS VOTRE DEMANDE DÉPOSÉE :

- L'arrondissement vous accompagnera pour effectuer un repérage des lieux et une évaluation du potentiel de verdissement de votre ruelle. C'est à cette étape que le plan d'aménagement commence à se dessiner et que l'arrondissement évalue les coûts et l'ampleur du projet.
- Le comité de sélection des projets de ruelles vertes analyse votre dossier. Le processus a lieu durant l'automne. S'il est retenu, votre projet sera financé en tout ou en partie par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

NOTEZ QUE :

- Il est possible de réaliser un projet de ruelle verte autrement, c'est-à-dire sans l'appui financier de l'arrondissement, en ayant recours à des sources de financement privées, provinciales ou fédérales. Dans ce cas, les citoyen(ne)s se mobilisent et financent eux-mêmes leur projet. Le projet doit tout de même être soumis à l'arrondissement.

QU'EST-CE QU'UNE RUELLE VERTE ?

Une ruelle verte est une ruelle où des riverains se sont mobilisés pour embellir et améliorer leur milieu de vie par l'ajout d'espaces verts. Cliquez pour en apprendre plus sur les bienfaits des ruelles vertes.

[>> Document sur les bienfaits des ruelles vertes](#)

LE DÉFI LE PLUS IMPORTANT ?

L'entretien de la ruelle verte ! Pour y arriver, prévoyez périodiquement des activités qui mobiliseront les riverains. Vous avez besoin d'une bonne équipe pour vous assurer de la pérennité des efforts de verdissement réalisés.



Ruelle Prince-Arthur, Sherbrooke, Laval, Hôtel-de-Ville

ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Contactez l'arrondissement à
verdissementplateau@montreal.ca.

Pour voir son projet se concrétiser l'année suivante, vous devez déposer votre demande de ruelle verte au plus tard le 1^{er} octobre de l'année en cours.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------------------|
| POUR DÉPOSER UN PROJET DE RUELLE VERTE | 4 - 5 |
| ÉTAPE 1: Créer un comité vert | |
| ÉTAPE 2: Décrire un concept d'aménagement préliminaire | |
| ÉTAPE 3: Consulter les résident(e)s-riverain(e)s | |
| ÉTAPE 4: Déposer le projet à l'arrondissement | |
| APRÈS LE DÉPÔT DE LA DEMANDE | 6 - 7 |
| ÉTAPE 5: Évaluation de la demande | |
| ÉTAPE 6: Réalisation des plans d'aménagement | |
| ÉTAPE 7: Invitation à une rencontre | |
| ÉTAPE 8: Excavation et aménagement | |
| ÉTAPE 9: Verdissement | |
| ÉTAPE 10: Entretien de la ruelle verte | |
| FORMULAIRES | |
| Formulaire 1 : Lettre d'information à l'attention de tous les résident(e)s-riverain(e)s | 8 |
| Formulaire 2 : Lettre d'appui au projet de ruelle verte | 9 |
| Formulaire 3 : Demande de projet de ruelle verte | 10 - 11 |
| ANNEXES | |
| Annexe 1 : Exemple d'un concept d'aménagement proposé par un comité vert | 13 |
| Annexe 2 : Exemple de plan d'aménagement final fourni par l'arrondissement | 14 |
| Annexe 3 : Exemple d'échéancier des ruelles vertes | 15 |



Ruelle Saint-Grégoire, Laurier, Papineau, Marquette
Photo : Luna Calmette-Ratelle



Ruelle Gilford, De Bienville, Saint-Hubert, Resther
Photo : Toma Iczkovits



Ruelle Gauthier, Sherbrooke, Dorion, Cartier
Photo : Toma Iczkovits

POUR DÉPOSER UN PROJET DE RUELLE VERTE

ÉTAPE 1

CRÉER UN COMITÉ VERT

Le Comité vert est un groupe d'au moins cinq (5) résident(e)s qui coordonne le projet et veille au suivi afin d'assurer la pérennité du projet. Les instigateur(trice)s du projet doivent recruter les membres les plus intéressés parmi les riverain(e)s. Pour mobiliser vos voisin(e)s, vous pouvez leur faire parvenir une lettre d'information sur le projet (*Formulaire 1*). Cette dernière démarche est facultative.



Ruelle Des Pins, Prince-Arthur, Du Parc, Hutchison, Photo : Toma Iczkovits

ÉTAPE 2

DÉcrire un concept d'aménagement préliminaire

Vous devez écrire les grandes lignes de votre projet afin d'établir un concept d'aménagement préliminaire qui sera déposé avec la demande. À titre indicatif voici des pistes de réflexion :

- Communication avec l'arrondissement
 - Communication avec les résident(e)s-riverain(e)s (création d'une page, d'un groupe Facebook ou d'une infolettre)
 - Coordination des activités horticoles et communautaires de la ruelle
 - Propreté, arrosage, désherbage, remplacement de végétaux
-
- Ruelle verte classique avec bacs et plates-bandes sur les côtés en conservant la circulation automobile ?
 - Tronçon champêtre* fermé à la circulation ?
-
- Des plantations à la verticale avec treillis et plantes grimpantes ou d'autres types de plantations ?
 - Verdissement thématique : papillons, oiseaux, murales d'enfants, etc. ?
 - Avec de l'agriculture urbaine ?
 - Un volet terrain de jeux ?

* Par champêtre, nous entendons une ruelle où un tronçon est entièrement désasphalte. Ce type de ruelle est privilégié par l'arrondissement qui souhaite optimiser les impacts environnementaux et sociaux des projets.



Ruelle Mont-Royal, Marie-Anne, Christophe-Colomb, Boyer
Photo : Eva Novoa

ÉTAPE 3

CONSULTER LES RÉSIDENT(E)S-RIVERAIN(E)S

Vous devez faire signer une lettre d'appui à un maximum de résident(e)s-riverain(e)s afin de démontrer la mobilisation face au projet (Formulaire 2). La mobilisation des riverain(e)s est un critère important lors de la sélection. Nous conseillons de rechercher plus de 50% d'appuis, bien que ce ne soit pas requis.

ET SI CERTAINS RÉSIDENT(E)S S'OPPOSENT ?

Les opposant(e)s doivent prouver que plus de 50 % des résident(e)s-riverain(e)s sont contre le projet pour le remettre en question. Une seule personne par ménage peut être comptabilisée.

Par résident(e)-riverain(ne), nous entendons toute personne qui habite un bâtiment adjacent à la rue à verdier, locataire ou propriétaire. Un seul formulaire par adresse civique peut être considérée dans une demande de rue verte.



Ruelle Gilford, Mont-Royal, Chabot, Cartier
Photo : Luna Calmette-Ratelle



Ruelle Masson, Laurier, Érables, De Lorimier

ÉTAPE 4

DÉPOSER LE PROJET À L'ARRONDISSEMENT

La demande officielle d'aménagement d'une rue verte (formulaires 2 et 3) doit être remplie et remise à l'arrondissement **au plus tard le 1^{er} octobre de l'année courante**. Votre demande sera évaluée durant l'automne de la même année.

Envoyez votre demande et les lettres d'appui à :

PROJET RUELLE VERTE

verdissementplateau@montreal.ca

ou

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2T 3E6



Ruelle Laurier, Saint-Joseph, Garnier, de Lanaudière
Photo : Luna Calmette-Ratelle



Photo : Benoît Rousseau

APRÈS LE DÉPÔT DE LA DEMANDE

ÉTAPE 5

ÉVALUATION DE LA DEMANDE

Après la réception de votre demande, l'arrondissement communiquera avec vous pour procéder à l'évaluation de votre projet. **La présence d'au moins un(e) membre du comité vert est requise pour cette étape qui dure environ une heure.** L'arrondissement et les membres du comité vert discuteront du concept d'aménagement préliminaire du projet. Des changements au concept pourraient être proposés par l'arrondissement en fonction des contraintes ou des opportunités observées.

Un comité de sélection composé d'employé(e)s et d'élue(e)s de l'arrondissement se réunira pour évaluer des projets déposés. Les résultats sont communiqués quelques semaines après la visite d'évaluation.

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- Respect de la date de dépôt
- Mobilisation citoyenne
- Utilisation du plein potentiel de verdissement de la ruelle
- Impact sur les îlots de chaleur
- Potentiel de rayonnement dans le quartier
- Impacts sur l'apaisement de la circulation dans la ruelle

Si votre projet n'est pas retenu, il peut être considéré pour l'année suivante. Vous devrez cependant déposer une deuxième demande.

ÉTAPE 6

RÉALISATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT

Si votre projet est retenu, le comité vert sera invité à une deuxième visite sur le terrain afin de faire une évaluation plus approfondie des potentiels et des contraintes de verdissement. Des mesures seront prises afin que l'arrondissement prépare un plan d'aménagement. (voir annexe 2).



Ruelle Napoléon, Roy, Saint-André, Saint-Hubert
Photo : Luna Calmette-Ratelle

ÉTAPE 7

INVITATION À UNE RENCONTRE

En collaboration avec le comité vert, l'arrondissement invitera tous les résident(e)s-riverain(e)s à une rencontre d'information. L'arrondissement présentera à l'ensemble des riverain(e)s présents le plan d'aménagement proposé. Des modifications pourront être apportées au plan présenté (annexe 2).

Si un ou des résident(e)s sont contre le projet, c'est à ce stade-ci qu'ils doivent se prononcer. Ils ont 30 jours après la rencontre d'information pour déposer une pétition démontrant que plus de 50% des résident(e)s-riverain(e)s s'opposent au projet pour pouvoir le remettre en question.



Ruelle Rachel, Gauthier, Bordeaux, Dorion
Photo : Eva Novoa



Ruelle Mont-Royal, Marie-Anne, Christophe-Colomb, Boyer

ÉTAPE 8

EXCAVATION ET AMÉNAGEMENT

Une lettre sera distribuée à tous les riverain(e)s de la ruelle leur indiquant l'échéancier des travaux. Avant l'excavation, l'arrondissement fera la marquage au sol des futurs aménagements.

Il est important de maintenir la ruelle dégagée durant cette période afin de ne pas gêner les travaux. Durant les travaux, l'arrondissement devra partiellement fermer l'accès à la ruelle pour la sécurité de tous.

L'excavation et l'aménagement de la ruelle seront exécutés par une entreprise spécialisée engagée par l'arrondissement.



Ruelle Gilford, Mont-Royal, Chabot, Cartier
Photo : Luna Calmette-Ratelle



Ruelle Saint-Cuthbert, Roy, Sewell, Saint-Urbain
Photo : Luna Calmette-Ratelle



Ruelle Gaston-Michaude, Roy, Duluth, Drolet, Henri-Julien

ÉTAPE 9

VERDISSEMENT

Le choix des végétaux pour le verdissement de la ruelle est porté par le comité vert, accompagné d'un(e) professionnel(le) de l'arrondissement, le tout afin de répondre au concept proposé et aux contraintes du site. Un document d'information sera mis à la disposition du comité vert afin de l'aider dans sa réflexion.

La plantation est coordonnée par l'arrondissement et le comité vert. Ce dernier invitera les résident(e)s à y participer en leur faisant connaître la date de plantation.

L'arrondissement fournit les végétaux la première année de réalisation. Les résident(e)s sont responsables de remplacer les végétaux qui meurent par manque d'entretien.



Ruelle Gilford, de Bienville, Saint-André, Saint-Hubert
Photo : Luna Calmette-Ratelle

ÉTAPE 10

ENTRETIEN DE LA RUELLE VERTE

Des panneaux Ruelle verte sont installés par l'arrondissement. C'est la fête ! Le comité vert organise l'inauguration de la ruelle verte à laquelle seront invités les riverain(e)s et les élus(e)s.

Afin d'assurer la pérennité de votre ruelle verte, le comité vert doit rester actif. L'arrondissement est disponible pour répondre aux questions du comité vert, mais ce sont les résident(e)s qui sont responsables du de l'entretien de la ruelle verte (propreté, arrosage, désherbage, remplacement de végétaux). Ils ne sont pas obligé d'être achetés. Les vivaces se multiplient! Ils peuvent aussi venir les chercher à la distribution annuelle de l'arrondissement. Chaque année le comité vert peut organiser une corvée de nettoyage de printemps, une fête de ruelle, un bazar ou toute autre activité favorisant un sentiment d'appartenance à la ruelle.

LETTER D'INFORMATION À L'ATTENTION DE TOUS LES RÉSIDENT(E)S-RIVERAIN(E)S

FORMULAIRE 1

Chères voisines, chers voisins,

Nous souhaitons présenter une demande à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour procéder au verdissement de la ruelle localisée entre les rues:

_____ , _____ , _____ et _____.

Notre demande sera étudiée par l'arrondissement afin d'en évaluer la faisabilité. Par la présente, nous vous informons du processus que nous désirons amorcer et souhaitons connaître votre intérêt envers ce projet.

Nous vous offrons la possibilité de vous engager au sein du comité vert de la ruelle de diverses façons, soit à la planification ou à la réalisation du verdissement. Si vous désirez vous engager dans ce projet, nous vous invitons à retourner ce formulaire à l'adresse ci-dessous.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter _____, responsable du comité vert de votre ruelle.

Coordonnées _____.

Si vous désirez vous engager ou être informé, retournez ce formulaire à l'adresse :

Cordialement,

NOTE

Le verdissement de la ruelle (qui se fera l'année prochaine si le projet est accepté) permettra une augmentation de notre qualité de vie à tous et à toutes. La végétalisation réduit l'impact des îlots de chaleur, lutte contre la pollution de l'air, réduit les eaux de ruissellement, améliore l'esthétisme général et nous encourage à profiter pleinement de cet espace connu et utilisé par tout le monde!

Je désire m'engager dans le comité vert

Je désire uniquement être informé(e)

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

LETTER D'APPUI AU PROJET DE RUELLE VERTE

FORMULAIRE 2

(Date limite de dépôt des projets : Le 1^{er} octobre de chaque année)

DEMANDE DE RUELLE VERTE Date : _____

Rue au nord : _____

Rue à l'est : _____

Rue au sud : _____

Rue à l'ouest : _____

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter _____ responsable du comité vert de votre ruelle.

Coordonnées : _____

Une seule lettre d'appui par adresse civique peut être retournée au _____

ou par courriel au _____

Êtes-vous favorable au projet ?

OUI NON

Voulez-vous participer au projet ?

OUI NON

Nom : _____

Signature : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Commentaires

Je suis propriétaire

Souhaitez-vous l'excavation et la plantation de végétaux en bordure de votre propriété ?

Le long de votre bâtiment : Le long de la clôture :

OUI NON

OUI NON

Je suis locataire et je soumets les coordonnées du propriétaire de ma résidence.

Nom du propriétaire : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

LETTER D'APPUI AU PROJET DE RUELLE VERTE

FORMULAIRE 2 (SUITE)

DESCRIPTION DU PROJET : CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE

(EXEMPLE : TEXTE, DESSIN OU PLAN)

DEMANDE DE PROJET DE RUELLE VERTE

FORMULAIRE 3

(Date limite de dépôt des projets : Le 1^{er} octobre de chaque année)

DEMANDE DE RUELLE VERTE Date : _____ 2^e Demande* Bonification**

Rue au nord : _____

Rue à l'est : _____

Rue au sud : _____

Rue à l'ouest : _____

* 2^e demande : projet non retenu par le passé et vous souhaitez le présenter à nouveau

** Bonification : rue qui a déjà été verdie par le passé, mais que vous voulez verdier davantage

Nom de la personne faisant la demande — Responsable du comité vert : _____

Signature : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

LISTE DES AUTRES MEMBRES DE NOTRE COMITÉ VERT :

Nom : _____ Signature : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom : _____ Signature : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom : _____ Signature : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom: _____ Signature: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____
Courriel: _____

Nom: _____ Signature: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____
Courriel: _____

Nom: _____ Signature: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____
Courriel: _____

DESCRIPTION DU PROJET : CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE
(joindre un croquis des aménagements)

Est-ce que votre ruelle est déneigée :
 ENTIÈREMENT EN PARTIE : précisez _____
 NON

Est-ce qu'une ou des collectes se font dans votre ruelle ? OUI NON

Nombre d'adresses dans le quadrilatère visé qui sont favorables au projet : _____

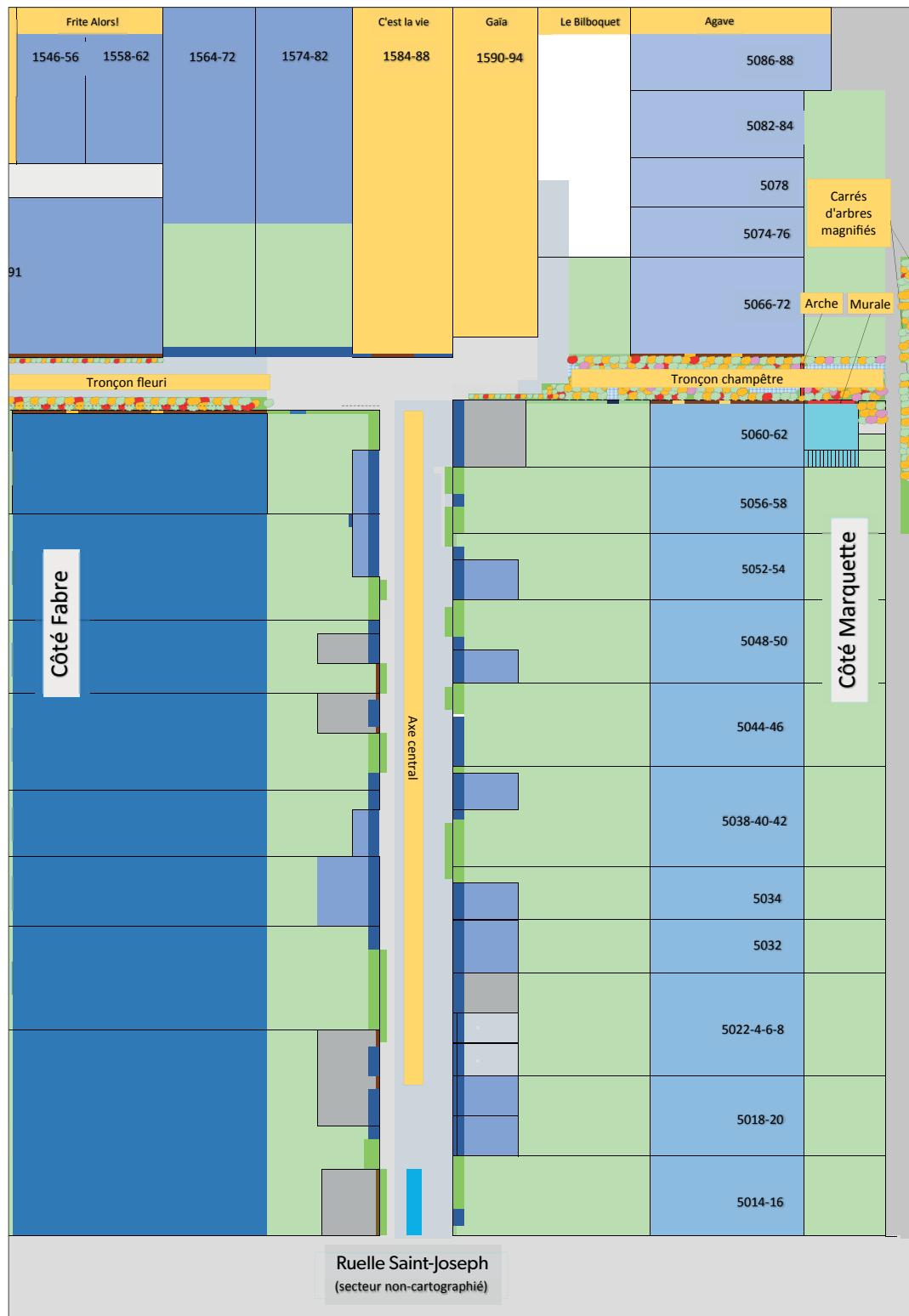
Nombre d'adresses totales dans le quadrilatère visé : _____

Pourcentage d'approbation au projet (nombre d'adresses favorables ÷ nombre d'adresses totales) : _____

Nombre de propriétaires souhaitant une excavation : _____

EXEMPLE D'UN CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ PAR UN COMITÉ VERT

ANNEXE 1



EXEMPLE DE PLAN D'AMÉNAGEMENT FINAL FOURNI PAR L'ARRONDISSEMENT

ANNEXE 2

Les adresses encadrées sont les propriétaires ayant accepté une excavation et une plantation de végétaux en bordure de leur propriété (voir formulaire 2).



Voie de circulation de 3m

EXEMPLE D'ÉCHÉANCIER DES RUELLES VERTES

ANNEXE 3

| | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Septembre | |
|---|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|-----------|--|
| Dépôts des projets, visite d'évaluation et sélection | ■ | | | | | | | | | | | |
| Identification des conditions existantes | | ■ | | | | | | | | | | |
| Dessin des plans conceptuels préliminaires | | | ■ | ■ | | | | | | | | |
| Rencontre d'information et confirmation des plans d'aménagement | | | | | ■ | ■ | | | | | | |
| Choix des végétaux en collaboration avec le comité vert | | | | | | | ■ | | | | | |
| Dessin des plans de plantation | | | | | | | | ■ | | | | |
| Appel d'offre pour l'aménagement | | | | | | | | | ■ | | | |
| Marquage au sol | | | | | | | | | ■ | | | |
| Travaux d'excavation et d'aménagement | | | | | | | | | ■ | | | |
| Plantation en collaboration avec les riverain(e)s | | | | | | | | | ■ | | | |

Échéancier à titre indicatif. Sujet à changement.

-  @LePMR
 /leplateaumontroyal
 /LePMR
 montreal.ca/leplateau